

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE **CONTROLE EN COURS DE FORMATION**

FICHE DE SYNTHESE A CONSERVER DANS L'ETABLISSEMENT

Session : Académie de NICE : Nom et prénom du candidat :	PROPOSITION DE NOTE DESTINÉE AU JURY UG1 FRANCAIS HISTOIRE GÉOGRAPHIE/EMC (Coefficient 3)	CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE Spécialité : Etablissement :
--	---	---

SYNTHESE des 4 évaluations en CCF

BO n° 29 du 17 juillet 2003 et BO n° 8 du 25 février 2010 modifiant celui du 17 juillet 2003 en histoire-géographie –éducation civique : L'épreuve de français et d'histoire – géographie est constituée de deux situations d'évaluation, comprenant chacune deux parties : une partie écrite en français, une partie orale en histoire - géographie.

Les deux situations d'évaluation sont évaluées à part égale.

Par ailleurs, les deux parties de chaque situation d'évaluation évaluent des compétences complémentaires, à parts égales.

L'évaluation se déroule dans la deuxième moitié de la formation. Toutefois, lorsque le cycle de formation est de deux ans, il peut être envisageable de proposer une situation d'évaluation en fin de première année.

Première situation d'évaluation

- Première partie (français)

Le candidat rédige une production écrite réalisée en trois étapes. Cette situation d'évaluation, de nature formative, s'inscrit dans le calendrier d'une séquence. Dans la première étape, le candidat rédige à partir d'un texte fictionnel une production qui soit fait intervenir un changement de point de vue, soit donne une suite au texte, soit en change la forme (mise en dialogue à partir d'un récit, portrait d'un personnage à partir de vignettes de bande dessinée, etc...).

Dans la deuxième étape, le candidat reprend sa production initiale à partir de nouvelles consignes, ou d'une grille de correction, ou à l'aide d'un nouveau support textuel, ou d'un didacticiel d'écriture, etc...; cette étape est individuelle ou collective.

Dans la troisième étape, le candidat finalise sa production, notamment à l'aide du traitement de texte lorsque cela est possible.

Les trois séances, d'une durée d'environ quarante minutes, s'échelonnent sur une durée de quinze jours.

- Deuxième partie (histoire - géographie)

Le candidat présente oralement un dossier (constitué individuellement ou par groupe) comprenant trois ou quatre documents de nature variée (textes, images, tableaux de chiffres, cartes...).

Ces documents sont accompagnés d'une brève analyse en réponse à une problématique relative à la situation historique ou géographique proposée. Les documents concernent un des sujets d'étude du programme étudiés dans l'année, à dominante histoire ou géographie. Un de ces documents peut comporter une dimension civique en lien avec le programme d'éducation civique. Si la dominante du dossier de la situation 1 est l'histoire, la dominante du dossier de la situation 2 est la géographie, et inversement. Le candidat présente son dossier pendant cinq minutes. La présentation est suivie d'un entretien (dix minutes maximum) au cours duquel le candidat justifie ses choix et répond aux questions.

L'entretien est conduit, par le professeur de la discipline assisté, dans la mesure du possible, d'un membre de l'équipe pédagogique

Deuxième situation d'évaluation

- Première partie (français)

Le candidat répond par écrit, sur un texte fictionnel ou un document iconographique ou sur un texte professionnel, à des questions de vocabulaire et de compréhension, puis rédige, dans une situation de communication définie par un type de discours, un récit, un dialogue, une description, un portrait, une opinion argumentée (quinze à vingt lignes).

La durée est d'environ une heure trente minutes.

- Deuxième partie (histoire - géographie)

Se référer à la deuxième partie de la situation n°1. Seule la dominante change (histoire ou géographie).

Situation 1

FRANCAIS	HISTOIRE-GÉOGRAPHIE
/ 20	/ 20

Année :

Nom de l'évaluateur :

Situation 2

FRANCAIS	HISTOIRE-GÉOGRAPHIE
/ 20	/ 20

Année :

Nom de l'évaluateur :

Note la plus haute de la classe : **/20**

NOTE PROPOSEE AU JURY :

Note moyenne de la classe : **/20**

/20

Note la plus basse de la classe : **/20**

(somme des quatre évaluations divisée par quatre)